

ENSEIGNEMENT

CEB : on a dû considérer correct des « il metta » ou « il disa »

Des témoignages font état de drôles de pratiques dans les coulisses des corrections du CEB de cette année...

• Catherine ERNENS

Des points rajoutés en cours de route à tout le monde sans vraie justification. Des fautes d'orthographe ou d'accords de verbe que les correcteurs ont été obligés de coter comme justes. Des témoignages font état de drôles de choses dans les coulisses des corrections du CEB de cette année...

Aucun instituteur n'en fera état publiquement. Et pour cause, ils sont tenus au silence. Chaque correcteur signe une déclaration de confidentialité avant de s'atteler à la correction en chaîne des examens certificatifs de fin de 6^e primaire de tout le canton où il exerce. Et tout au cours du processus, les inspecteurs

ont répété cette obligation de taire ce qui se passait.

« On nous a dit que le niveau de français était très élevé cette année et que nous devions nous montrer très souples », témoigne une institutrice. Concrètement ? « On devait par exemple accepter n'importe quelle forme de passé simple, des " il metta " ou " il disa ", c'était ok. »

L'évaluation de l'orthographe ne s'est faite que sur les septante premiers mots écrits par l'élève. Après le correcteur devait fermer les yeux. Si un élève avait par chance fait peu de fautes dans le début mais après avait écrit des catastrophes, tant pis. Et puis, tous les correcteurs accep-

taient, ou pas, la nouvelle orthographe, de manière personnelle.

Enfin, il y a eu ceci. « À un moment, l'inspectrice a repris un gros tas de copies et a estimé que les cotes étaient trop basses, qu'elle allait se faire taper sur les doigts par " Bruxelles ". Alors elle a fait passer de 6 à 10 points toutes les copies », témoigne encore ce correcteur qui n'en revient toujours pas. « Quel est le message ? Quelle est la valeur du CEB ? C'est l'école des fans et ça dénigre toute la profession », s'attriste une institutrice.

Est-ce pour cette raison que les examens certificatifs de fin de 2^e secondaire affichent des scores bien moins glo-

rieux qu'en 6^e primaire ? C'est ce que certains pensent. Car

les corrections en 2^e secondaire se font par le prof lui-même, qui ne s'occupe que des examens de ses élèves.

On aurait pourtant pu croire que les profs auraient tendance à favoriser leurs élèves à de tels examens. On n'avait pas imaginé que ce soient les inspecteurs qui le fassent pour afficher des scores globaux meilleurs. « Ils nous disent qu'il faut relever le niveau pour montrer que le niveau n'est pas aussi bas que ce que dit PISA. Cette manière de faire est démoralisante pour nous qui sommes enseignants », conclut notre témoin. ■

Laxisme ou normalité ?

« Nous n'avons donné aucune instruction dans le sens décrit », rétorque le porte-parole de la ministre de l'Enseignement, Marie-Martine Schyns (cdH). « Et puis il ne faut pas confondre laxisme et fonctionnement normal d'une correction ». Ah ? On apprend donc qu'effectivement la correction de l'orthographe se concentre sur une petite partie de l'épreuve. Cette année, c'étaient donc les 70 premiers mots. L'an dernier, c'était les dix premières lignes. Une autre année, ce serait le milieu ou la fin. « De cette manière, ce n'est pas prévisible », précise le porte-parole. « Par ailleurs, c'est évidemment la nouvelle orthographe qui s'applique ».

Pour le reste, les passés simples conjugués n'importe comment par exemple, il s'agirait de graves manquements s'ils étaient avérés. *« Si des éléments concrets et étayés devaient remonter jusqu'à nous, une enquête serait menée et des sanctions prises »,* argue-t-il. Oui mais les instituteurs ont un devoir de confidentialité sur ce qui s'est passé au moment de la correction, ils s'y sont engagés par écrit... Alors ? **C.Ern.**